



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris, le 1 septembre 2014

Christian Vieaux  
Inspecteur général de l'Éducation nationale  
Chargé des arts plastiques  
à  
Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs  
les professeurs d'arts plastiques

Chères et chers collègues,

Bonne rentrée à toutes et à tous pour cette année scolaire 2014-2015, au service de la formation de tous les élèves et au bénéfice de la place des arts dans l'École.

En notre nom collectif, je souhaite également la bienvenue à nos nouveaux collègues stagiaires, lauréats des concours de recrutement. Ils accèdent au métier qu'ils ambitionnaient et à l'enseignement de la discipline pour laquelle ils se sont préparés. Nous nous réjouissons de les compter parmi nous.

En ce mois de septembre, je tenais à attirer votre attention sur différents points, d'intérêt national pour notre discipline, mettant notamment en perspective divers aspects touchant à la qualité de la formation que nous proposons à tous les élèves. Les Inspecteurs d'académie-Inspecteurs pédagogiques régionaux, dans leurs lettres de rentrée et lors de nombre de rencontres avec vous, ne manqueront de les compléter de données particulières, de les situer au regard de la vie pédagogique académique et, bien évidemment, de les enrichir d'autres sujets.

**Des recrutements nombreux en 2014 et l'enjeu de l'accompagnement des nouveaux professeurs d'arts plastiques**

En tout premier lieu, j'insisterai donc sur la nature inhabituelle — en nombre et en fréquence — des recrutements de professeurs d'arts plastiques durant l'année scolaire 2013-2014. Notre ministère mettait ainsi de nombreux postes au concours du Capes-Cafep externe d'arts plastiques. Au total, 527 emplois étaient ouverts sur cette seule voie (470 pour le Capes [public] et 57 pour le Cafep [privé]) au moyen de deux sessions (exceptionnelle et renouvelée)<sup>1</sup>.

Nous sommes parvenus *in fine* à recruter 415 professeurs certifiés externes<sup>2</sup>, malgré un vivier de candidats n'ayant que modestement progressé et — au demeurant — quasi-moitié moindre que

---

<sup>1</sup> Capes-Cafep externe 2014, session exceptionnelle : public : 260 postes — privé : 20 postes. Capes-Cafep externe 2014, session renouvelée : public : 210 postes — privé : 37 postes.

<sup>2</sup> Soit : Capes-Cafep externe 2014, session exceptionnelle : public : 156 lauréats — privé : 12 lauréats / Capes-Cafep externe 2014, session renouvelée : public : 210 lauréats — privé : 37 lauréats.

dans la décennie précédente<sup>3</sup>. Le bilan de ces deux sessions cumulées est donc positif, bien qu'assez contrasté. En effet, lors de la session exceptionnelle, force fut de constater que nous avons moins de candidats présents à l'admissibilité que de postes disponibles et, en outre, la qualité globale ne permettait de satisfaire que 60 % du volume des emplois prévus. Toutefois, la session rénovée devait nous donner la possibilité de pourvoir tous les postes et de proposer une liste complémentaire de 48 personnes.

À ces chiffres s'ajoutent les professeurs certifiés recrutés par le concours réservé (86) et le Capes interne (45). Les lauréats de l'agrégation externe (35) complètent cet effectif. En conséquence, dans les académies disposant dans les ESPE d'une formation en arts plastiques pour le second degré, de très nombreux stagiaires sont à encadrer dès cette rentrée, et cela dans des proportions inédites dans les territoires concernés.

Beaucoup d'entre vous sont donc conduits à accompagner ces nouveaux collègues. En tant que tuteurs ou pairs dans un même établissement, je vous remercie de leur accorder toute l'attention professionnelle et la confraternité nécessaires à leur entrée dans le métier. Vous savez à quel point les premiers repères et contacts, le sentiment d'être accueilli et associé, sont fondateurs des convictions qui vont soutenir la carrière. Il nous faut accompagner ces jeunes collègues avec générosité dans le partage, bienveillance dans le regard porté sur leurs pratiques et exigence sur les buts visés dans les apprentissages.

### **L'élaboration de nouveaux programmes pour l'école et le collège**

Dans un second temps, j'attire votre attention sur les travaux du Conseil supérieur des programmes. Nous sommes désormais dans une des phases essentielles de la refondation de l'École et dans un moment professionnel qui, de longue histoire, intéresse particulièrement les enseignements. Le CSP poursuit sa mission et met en place progressivement des groupes d'experts afin de proposer au Ministre des projets de programmes pour l'enseignement scolaire. Je vous recommande de prendre attentivement connaissance des résultats de ses travaux qui sont progressivement publiés en ligne sur le site du ministère<sup>4</sup>.

À cette date, vous y trouverez les projets de programmes pour l'école maternelle et l'enseignement moral et civique, ainsi que la proposition de socle commun de compétences, de connaissances et de culture. Leur lecture attentive vous permettra de prendre la mesure de la manière dont le CSP aborde ce vaste chantier et, plus spécifiquement au niveau de l'école maternelle comme du socle, de l'approche qui est portée pour les arts (enseignements et éducation artistiques).

### **Les ressources pour l'enseignement des arts plastiques au collège et au lycée**

Il me tient à cœur cette année d'insister sur la question des ressources pour enseigner, ou plutôt pour penser l'enseignement, en des temps où la formation continue est assez distendue, voire raréfiée, et où il importe également de cultiver les partages et le collectif dans notre discipline. Outre au moment de la formation des personnels stagiaires, la lecture et l'appropriation des ressources professionnelles conçues et rédigées par des pairs, validées par les corps d'inspection, sont une nécessité sur le temps long de l'enseignement.

Je vous recommande donc la fréquentation régulière du site national disciplinaire. Il vous permet de consulter de nombreuses informations d'intérêt national pour notre enseignement. Vous pourrez y accéder aux EDU'bases en arts plastiques<sup>5</sup> qui recensent des ressources académiques

---

<sup>3</sup> Pour information, concernant le Capes externe (public) d'arts plastiques :

- session 2004 : 146 postes, 2381 inscrits, 1865 présents à l'admissibilité
- session 2005 : 190 postes, 2768 inscrits, 1994 présents à l'admissibilité
- session 2006 : 130 postes, 2754 inscrits, 2032 présents à l'admissibilité
- session 2007 : 130 postes, 2633 inscrits, 1801 présents à l'admissibilité
- session 2008 : 130 postes, 2011 inscrits, 1440 présents à l'admissibilité
- session 2009 : 130 postes, 1656 inscrits, 1143 présents à l'admissibilité
- session 2011 : 175 postes, 915 inscrits, 540 présents à l'admissibilité
- session 2012 : 180 postes, 1067 inscrits, 567 présents à l'admissibilité
- session 2013 : 200 postes, 1187 inscrits, 765 présents à l'admissibilité
- session 2014 exceptionnelle : 260 postes, 1745 inscrits, 1126 présents à l'admissibilité
- session 2014 rénovée : 210 postes, 1725 inscrits, 1069 présents à l'admissibilité

<sup>4</sup> <http://www.education.gouv.fr/cid75495/le-conseil-superieur-des-programmes.html>

<sup>5</sup> <http://eduscol.education.fr/bd/urtic/arpl/>

sélectionnées, également aux comptes-rendus de Traam<sup>6</sup> — travaux académiques mutualisés —. Les sites disciplinaires académiques vous sont tout autant dédiés et accessibles. Les IA-IPR y font héberger diverses publications (comptes-rendus de stages, documents d'échange de pratiques, maquettes de cours, actualité de la discipline...).

La collection *Arts au singulier*, éditée par Canopé (ex-SCEREN CNDP-CRDP), présente un intérêt évident pour l'ensemble des professeurs quant à ses contenus et les approches des œuvres abordées. Elle demeure pourtant insuffisamment sollicitée par tous les enseignants d'arts plastiques. Même si elle est principalement orientée vers les questions limitatives du baccalauréat, elle offre nombre de points d'appui exploitables dans le cadre des composantes culturelles de l'enseignement au collège.

Actuellement, deux autres ressources également éditées par le réseau SCEREN, directement dédiées à des problématiques disciplinaires, sont disponibles auprès des centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP) : *Des images aujourd'hui, repères pour éduquer à l'image contemporaine* et *La question de l'objet, situations d'apprentissage en arts plastiques*, 6e.

Concernant les dimensions pédagogiques et didactiques, les bibliographies qui accompagnent les rapports du jury du Capes externe permettent un parcours exhaustif pour mieux situer et consolider l'élaboration des apprentissages pour les élèves<sup>7</sup>.

### **La nature et la place du numérique dans la discipline dans l'ensemble des cycles**

Dès les programmes du collège de 1996-98, des dimensions liées aux TICE étaient abordées dans leur potentiel à soutenir les pratiques d'invention et à être explorées en tant que composantes des pratiques artistiques contemporaines. Des axes de travail liés au numérique ont été précisés dans les programmes de 2008. Les programmes de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> ont notamment contribué à ancrer dans la classe l'utilisation d'appareils et de logiciels soutenant des gestes et des opérations techniques ouvrant sur la production et la transformation d'images. Toutefois, il conviendrait d'être désormais collectivement attentifs à ne pas restreindre le numérique au traitement de la photographie, qui plus est dans une approche technique des usages.

Le numérique en arts plastiques est un domaine qu'il s'agit donc de saisir aussi en tant que pratique artistique portant des questions ouvertes et plurielles, s'exprimant dans des genres et des registres variés. La notion d'art numérique se diffuse. Elle traverse différents arts, les liant parfois, poursuivant elle aussi le déplacement ou le renouvellement de nombre de catégories de la création artistique. Elle interroge le rapport aux gestes, aux formes, aux instruments, aux supports, aux réceptions des œuvres... Elle se déploie dans l'espace public — physique, symbolique, virtuel — proposant d'explorer de nouvelles relations de l'œuvre au lieu et au spectateur. De même, des processus, des ressources ou des réseaux numériques sont bien souvent présents dans nombre de pratiques contemporaines non spécifiquement numériques, y compris dans les étapes qui jalonnent des formes traditionnelles de la production plastique.

Deux récentes lettres TIC'Edu (n° 13 janvier 2014 et n° 14 juin 2014) ont été conçues à votre intention<sup>8</sup> afin d'apporter quelques repères communs utiles au collège et au lycée. En deux volumes, il s'agit d'un dossier consacré à l'histoire récente de l'art numérique. Il présente des jalons chronologiques, artistiques, théoriques et esthétiques. Il forme des liens vers des ressources en lignes ou imprimées sur quelques problématiques essentielles.

### **La question de l'architecture**

Divers constats nationaux tendent à indiquer un recul des questions relatives à l'architecture dans les apprentissages que nous proposons au collège. J'attire donc votre attention sur la nécessité de ne pas perdre de vue cette contribution importante à la formation artistique et citoyenne. Les entrées des programmes permettent de structurer des expériences et des savoirs en la matière, à partir des acquis notionnels, techniques et culturels dont les arts plastiques équipent les élèves et qui sont opérants pour leur faire appréhender et comprendre l'espace architectural proche ou lointain, contemporain ou patrimonial, savant ou plus familier.

---

<sup>6</sup> <http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/enseigner/usages-et-ressources-numeriques/animation-nationale-tice/travaux-academiques-mutualises.html>

<sup>7</sup> Rapports en ligne sur <http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-des-jurys.html>

<sup>8</sup> <http://eduscol.education.fr/arts/ticedu>

### **Deux autres questions : celles des pratiques tridimensionnelles et de la matérialité**

La considération à la fois légitime et sérieuse qui est portée à l'image — notamment par la découverte de la photographie — et à l'art numérique ne devrait pas induire de ruptures d'équilibre entre les genres, les moyens et les registres d'expression plastique proposés aux élèves du collège. Ainsi, de la sixième à la troisième, la part faite aux pratiques tridimensionnelles et à la question de la matérialité ne doit pas être minorée.

Faire découvrir la pluralité et la diversité des arts plastiques, s'adresser à tous les profils d'élèves, posent quelques nécessités : d'une part, celles de varier les situations d'enseignement et, d'autre part, d'élargir les domaines explorés, de diversifier les pratiques artistiques et les approches culturelles, de tirer parti du potentiel cognitif de l'exploration de différentes formes d'expression plastique. Tout ceci invite à ne pas perdre de vue — dans quelque cycle que ce soit — le travail en trois dimensions et, notamment, les questions que portent les relations de l'œuvre, au lieu et au spectateur. De même, de ne pas oublier que la matérialité est une question essentielle en art, contribuant à fonder la qualité d'une relation sensible aux œuvres, dans leur réception comme leur production.

Enfin, je vous invite à lire le dossier de rentrée scolaire publié par le ministère qui est riche d'indications. Il consacre plusieurs éléments à l'éducation artistique et culturelle, rappelant à tous que celle-ci prend appui sur les enseignements artistiques.

Belle année scolaire.

Cordialement,

Christian Vieaux  
Inspecteur général de l'Éducation nationale  
Groupe Enseignements et éducation artistiques  
Chargé des arts plastiques